

Bulletin d'inscription

- **Mme, Mlle, M.**
- **sera accompagné(e) par**
- **fonction**
- **entreprise/organisme**
- **adresse**
- **tél.**
- **mail**

Pour participer, complétez ce bulletin
à envoyer avant le **17 octobre 2008** :

par courrier : Arepa
Pôle Entreprises et Financeurs
99, rue Judaïque
33000 Bordeaux

ou télécopie : 05 57 814 590

ou mail : xavier.saget@arepa-aquitaine.asso.fr

le bulletin est téléchargeable sur le site :

www.arepa-aquitaine.asso.fr

↳ rubrique Ateliers rencontres / FPC entreprises

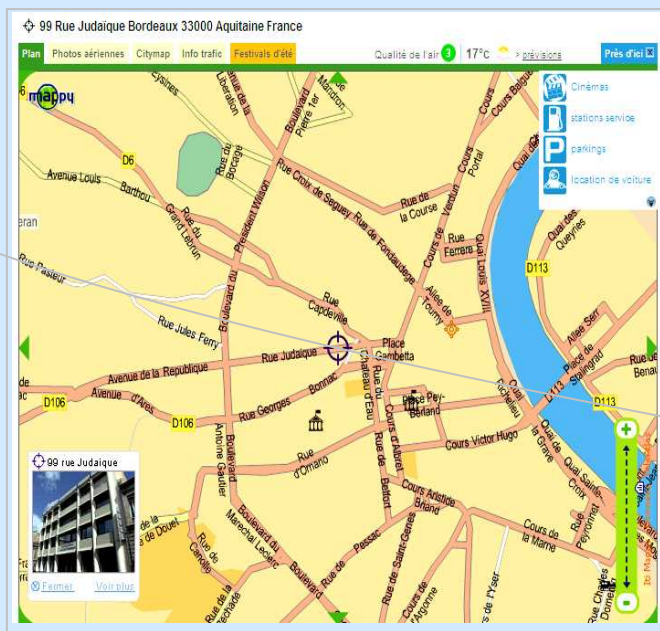
Renseignements pratiques

Date : 24 octobre 2008

Lieu : Arepa
Pôle Entreprises et Financeurs
99, rue Judaïque - 33000 Bordeaux

Téléphone : 05 57 814 560 / 05 57 814 598

Plan d'accès :



Pour en savoir +

Xavier SAGET, Arepa Carif - Oref Aquitaine
Chargé de mission entreprises et financeurs
mail : xavier.saget@arepa-aquitaine.asso.fr



Les
Ateliers
de l'Arepa

R

EFORME DE LA FORMATION

Quels sont les enjeux, les perspectives ?

Pour vous préparer aux futures évolutions
du système de formation professionnelle,
venez participer
à l'atelier-rencontre
organisé à votre intention

A l'Arepa
le 24 octobre,
à 9h00



Les Ateliers de l'Arepa

Invitation

L'Arepa organise, à votre intention, des « Ateliers rencontres » dont la durée est volontairement limitée pour tenir compte de vos contraintes de temps.

La participation est gratuite.

La réglementation de la Formation Professionnelle Continue s'est profondément modifiée depuis 2004 :

Droit individuel à la Formation, période et contrat de professionnalisation, entretien professionnel, bilan de compétences, nouvelles catégories du plan de formation, formation en dehors du temps de travail, dispositions spécifiques aux PME, contributions financières ...

Cependant, le gouvernement, avec un certain nombre d'élus et d'experts, a estimé que la réforme de 2004 n'a pas eu tous les effets escomptés, notamment en termes d'accès à la formation des salariés.

Ainsi, depuis 2006, rapports et commissions se sont succédés. Ils tendent à démontrer la nécessité -pour améliorer l'efficacité du système de formation- d'opérer des ruptures, notamment dans ses modalités d'organisation (coordination des acteurs, paritarisme) et de financement.

Pour vous aider à anticiper l'impact du projet de loi, l'Arepa, l'Agefos-Pme et Uniformalion vous convient à assister à un atelier-rencontre sur les **Enjeux de la nouvelle réforme de la formation**.

Au cours du débat, qui aura lieu le 24 octobre à Bordeaux en salle de conférence de l'Arepa, Jean-Marie LUTTRINGER, Président de Circé Consultants (groupe Amnyos), expert reconnu en Droit de la formation professionnelle, vous proposera une **grille de lecture des enjeux** qui se dégagent des travaux menés par le gouvernement et les partenaires sociaux.

Programme

| | | |
|-------|---|---|
| 9:00 | accueil - café - remise dossier | |
| 9:15 | présentation | Jean-Paul BARITAUT Directeur - Arepa Xavier SAGET Chargé de mission - Arepa |
| 9:30 | pour une grille de lecture de la Réforme | Jean-Marie LUTTRINGER Consultant - Amnyos Circe |
| 11:30 | questions de la salle - interventions OPCA | Jean-Louis MAURIN Directeur - Agefos PME Aquitaine Mylène COUTURIER Déléguée Interrégionale - Uniformalion |
| 12:45 | clôture de l'atelier-rencontre | |

Des sites Internet sur l'offre de formation, le financement des formations, la gestion des compétences :

www.agefos-pme.com

www.uniformalion.fr

www.amnyos.com

www.arepa-aquitaine.asso.fr

Les enjeux de la réforme de la formation

Le gouvernement affirme sa volonté de changer le système de formation continue en cherchant à améliorer l'employabilité des salariés et demandeurs d'emploi.

Dans cette perspective, la réforme est organisée autour de 5 objectifs fondamentaux :

- **Améliorer le lien entre formation et emploi**
- **Réduire les inégalités d'accès des salariés**
- **Améliorer la qualité des formations**
- **Renforcer la coordination des acteurs**
- **Rendre l'individu acteur de son parcours professionnel**

L'atelier-rencontre proposé par l'Arepa, AGEFOS PME Aquitaine et Uniformalion vous donnera une **grille de lecture des objectifs et enjeux de la réforme** et s'efforcera d'en cerner les impacts :

- **Quel impact aura la sécurisation des parcours professionnels sur les prestations de formation ?**
- **Quel sera l'impact d'un « DIF portable » ?**
- **Quel impact aura la réforme sur l'organisation du financement des formations ?**
- **Comment les OPCA devront-ils faire évoluer leur offre de services ?**